

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 925 – Version 2016/10

1. IDENTIFICATION DES PRODUITS ET DE LA SOCIETE

1.1. Identificateur des produits

<u>Référence catalogue</u>	<u>Nom du produit</u>	<u>Conditionnement</u>
9-MCI-5150	Fibrinogène de souris	1 mg

1.2. Utilisations identifiées pertinentes des produits et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Réactifs de laboratoire

Utilisation déconseillée :

1.3. Identification de la société

Fabricant : **HAEMATOLOGIC TECHNOLOGIES Inc.**
57 River Road, Unit 1021
Essex Junction, Vermont 05452 USA
Tel : (802) 878-1777

Distributeur : **Cryopep**
83 rue Yves Montand, 34080 Montpellier, France
Tel : 04 67 10 71 20
Fax : 04 67 10 71 21
Adresse email : contact@cryopep.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORIFLA (France) : Tél. 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du produit

2.1.1. CLP classification – Règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

2.1.2. Classification conformément à la directive n° 67/548/CEE

Non dangereux

2.1.3. Classification conformément à la directive n° 1999/45/CE

Phase R : Aucune en raison de la faible quantité de produit

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger : Aucune

Conseils de prudence : Aucun

2.3. Autres dangers

Dangers majeurs : Aucun

Risques spécifiques : Manipuler comme un agent potentiellement infectieux.
Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Description des produits

Produit de plasma de souris

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 925 – Version 2016/10

3.2. Composants dangereux

N°CAS	Nom	Concentration	Symbole	Risque
Non applicable	Fibrinogène de souris	0 – 1 %		Aucune données disponibles
6132-04-3	Sodium citrate dihydrate	< 0.3 %	$C_6H_5Na_3O_7, 2H_2O$	Aucune données disponibles
7558-79-4	Sodium phosphate dibasique	< 0.15 %	HNa_2O_4P	Aucune données disponibles
7732-18-5	Eau	98.5 %	H_2O	

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation :	Faire respirer de l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, consulter un médecin.
Contact cutané :	Laver abondamment la peau avec de l'eau pendant 15 minutes au moins. Enlever les vêtements souillés. En cas d'irritations, consulter un médecin.
Contact oculaire :	Laver immédiatement les yeux et rincer à l'eau également sous les paupières, pendant 15 minutes au moins. Consulter un médecin.
Ingestion :	Opérer des bains de bouche successifs avec de l'eau puis recracher, si la personne est consciente. Consulter immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser n'importe quel agent d'extinction disponible

Moyens d'extinction inappropriés : Information non disponible

5.2. Dangers particuliers résultant du produit

Aucun

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection adéquats pour lutter contre un incendie impliquant des produits chimiques ou biologiques.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de protection chimique.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Ne pas inhaler les vapeurs ou aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 925 – Version 2016/10

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aérer la pièce.

Absorber le liquide avec un papier absorbant inerte.

Décontaminer la zone avec de l'eau de Javel 5 % en assurant un trempage de 15 min.

Déposer tous les matériaux contaminés dans un conteneur adapté en vue de leur élimination.

Éliminer conformément aux réglementations locales.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection aux paragraphes 8 (Identification des Produits et de la Société, page 1) et 13 (Considérations Relatives à l'Élimination, page 6).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Garder le flacon fermé en dehors de son utilisation.

Manipuler dans un local ventilé.

Porter un équipement de protection individuel (vêtements de laboratoire, lunettes de protection chimique, gants de protection).

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler.

Se laver les mains après manipulation.

Enlever les vêtements de laboratoire avant d'entrer dans une zone de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker le réactif dans un flacon adapté pour éviter toute fuite accidentelle ou étalements.

Conserver les flacons bien fermés dans les conditions définies sur le certificat d'analyses.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation dans les laboratoires

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Paramètres d'exposition

8.1.1. Limites d'exposition

Les produits tel qu'expédiés ne contiennent pas de substance dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes de régulation locaux.

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Les produits tel qu'expédiés ne contiennent pas de substance dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

8.1.3. Méthode de surveillance

Pas d'information disponible

8.1.4. Niveau sans effet dérivé (DNEL)

Pas d'information disponible

8.1.5. Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Pas d'information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection chimique (norme européenne EN166)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 925 – Version 2016/10

Protection des mains

Gants de protection (norme européenne EN 374)

- Inspecter les gants avant utilisation
- Observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant des gants
- S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche (compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, ...)
- Prendre en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles les produits sont utilisés
- Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée

Protection respiratoire

Aucune

8.2.3. Mesures d'hygiène

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène dans un laboratoire.

8.2.4. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas d'information disponible

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Liquide clair
Odeur :	Aucune
Seuil olfactif :	Non applicable
pH (entre 20 et 25°C) :	7.3
Point de fusion :	Non déterminé
Point d'ébullition :	Non déterminé
Intervalles d'ébullition :	Non déterminé
Point d'éclair :	Non déterminé
Taux d'évaporation :	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non déterminé
Limites d'explosivité :	Non déterminé
Pression de vapeur :	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé
Densité relative :	Non déterminé
Solubilité :	Non déterminé
Coefficient de partage :	n-octanol/eau : Non déterminé
Auto inflammabilité :	Non déterminé
Température de décomposition :	Non déterminé
Viscosité :	Non déterminé
Propriétés explosives :	Non déterminé
Propriétés comburantes :	Non déterminé

9.2. Autres informations

Aucune

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 925 – Version 2016/10

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : Aucune donnée disponible
Réactions dangereuses : Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1. Toxicité aigüe

Sodium phosphate dibasique : LC50, rat = 17 g/kg

11.1.2. Corrosion cutanée / Irritation cutanée

Donnée non disponible

11.1.3. Lésions oculaires graves

Donnée non disponible

11.1.4. Sensibilisation respiratoire

Donnée non disponible

11.1.5. Sensibilisation cutanée

Donnée non disponible

11.1.6. Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

11.1.7. Cancérogénicité

Donnée non disponible

11.1.8. Toxicité de la reproduction

Donnée non disponible

11.1.9. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique

Donnée non disponible

11.1.10. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée

Donnée non disponible

11.1.11. Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.1.12. Autres effets néfastes

Peut être nocif par inhalation, ingestion ou absorption cutanée

Peut causer des irritations

En cas d'exposition prolongée ou répétée, peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles

11.1.13. Symptômes / Effets aigus et différés

Donnée non disponible

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 925 – Version 2016/10

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement de déchets

Le produit doit être éliminé comme un produit chimique de laboratoire dans des conteneurs adaptés et conformément à la réglementation locale.
Ne pas évacuer à l'égout.

13.2. Déchets de résidus / Produits non utilisés

Le produit doit être éliminé comme un produit chimique de laboratoire dans des conteneurs adaptés et conformément à la réglementation locale.
Ne pas évacuer à l'égout.

13.3. Emballages contaminés

Les emballages doivent être nettoyés à l'eau de Javel 5 % avec un trempage de 15 minutes, avant d'être éliminés dans des conteneurs adaptés et conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES)

14.1. Voie maritime (IMDG / IMO)

Non applicable

14.2. Voie terrestre (ADR)

Non applicable

14.3. Voie aérienne (IATA)

Non applicable

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symboles :

Aucun

Phrases R :

R 36/37/38 :

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Phrases S :

S 20/21 :

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

S 24/25 :

Eviter le contact avec la peau et les yeux

S 29/56 :

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux

S 36/37/39 :

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

S 64 :

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente)

Autres exigences réglementaires :

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 925 – Version 2016/10

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. L'utilisateur doit accepter qu'il est seul responsable en la matière et prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.

17. REVISION

Version n°	Date	Motif
2016/10	07/10/16	Création